

je lui conseille de suivre l'exemple de quelqu'un d'autre de son groupe. Je continue à citer:

...mais à en juger par les renseignements que j'ai obtenus aujourd'hui, si le crédit pertinent n'est pas adopté cette semaine, la commission aura de la difficulté à verser des prestations à la fin de la semaine.

A noter l'expression «mais à en juger par les renseignements que j'ai obtenus aujourd'hui». Il ne le savait pas la veille. Il ne le savait pas la semaine dernière...

L'hon. M. Pickersgill: Tenez-vous-en aux mots qu'il a employés.

L'hon. M. Starr: Soyez patient. Ne vous énervez pas.

L'hon. M. Churchill: Il a parlé des difficultés qu'on aurait à verser les prestations. Il n'a pas dit que la Caisse serait à sec, qu'on ne pourrait émettre de chèques. Finalement, mis au pied du mur, le ministre a admis qu'il fallait que ce poste soit adopté pour que les chèques puissent être expédiés cette semaine. Pourquoi ne pas l'avoir dit la semaine dernière? Le gouvernement ne pouvait-il nous faire confiance et admettre la situation telle qu'elle était? Pourquoi ne nous a-t-on pas dit que c'était là un poste essentiel des crédits supplémentaires?

L'hon. M. Pickersgill: C'était là, dans les crédits. Et vous appelez cela cacher?

L'hon. M. Starr: Il y a eu dissimulation. Vous avez tout simplement planté ça là sans en parler à la Chambre.

L'hon. M. Pickersgill: Vous ne savez donc pas lire?

L'hon. M. Churchill: Je reçois beaucoup d'aide, monsieur le président, et des deux côtés de la Chambre, mais je m'en passerais bien. Pourquoi toute cette dissimulation? Le premier ministre suppléant...

M. Knowles: Lequel?

L'hon. M. Churchill: Le ministre des Transports. Il est venu dire que c'était dans les crédits. Évidemment, et nous l'avons vu. Mais qu'est-ce qui a fait dire au ministre du Travail que la caisse serait à la hauteur de la situation en deçà d'une semaine environ, puis, à peine une minute plus tard, qu'il fallait que le crédit soit adopté cette semaine? Ou il ignore ce qui se passe dans son ministère, ou bien il dissimulait les faits à la Chambre, et c'est à cela que nous nous en prenons.

L'hon. M. Pickersgill: Trêve d'enfantillage!

L'hon. M. Churchill: Ou alors il avait l'impression qu'une certaine partie de l'argent dégagé grâce aux mandats spéciaux l'année

[L'hon. M. Churchill.]

dernière était encore disponible. Mais la Commission d'assurance-chômage l'aurait certainement mis au courant des besoins. Cependant, monsieur le président, telle est la situation. Un exposé loyal de la part du gouvernement aurait accéléré les travaux de la Chambre, mais il nous a caché ces faits.

Le ministre des Finances avait terriblement peur que les journaux puissent découvrir cela lundi. Quelle absurdité! Nous sommes disposés, comme nous l'aurions été jeudi dernier ou même plus tôt, à adopter ce crédit concernant la Caisse d'assurance-chômage, car nous désirons évidemment, comme tout le monde à la Chambre, que la population touche les prestations de cette caisse. Mais c'est comme ça que le gouvernement actuel l'a traitée; il patauge lamentablement. Je crois qu'il est en train de crouler et que ses jours sont comptés.

M. Pigeon: C'est bien la même vieille clique!

M. Webb: Monsieur le président, je tiens à dire tout de suite que je suis entièrement d'accord avec les observations de l'honorable député de Timmins. En cinq ans, je n'ai jamais reçu autant de courrier que j'en reçois depuis quelques mois de la part de personnes qui demandent des prestations d'assurance-chômage auxquelles elles ont incontestablement droit. Tous les jours, je reçois des lettres de ce genre.

Une voix: Combien?

M. Webb: Un nombre assez élevé. Je voudrais également demander au ministre si son ministère ou la Commission d'assurance-chômage a déjà ordonné aux fonctionnaires de rejeter toute réclamation douteuse ou pas valable pour un motif quelconque. Je voudrais demander au ministre de répondre à cette question, car il est évident que cette directive a été donnée. Nous entendons couramment dire que le chômage diminue et qu'il diminue rapidement. Je me demande pourquoi alors nous voyons constamment dans les journaux que le personnel des bureaux d'assurance-chômage a été augmenté? Ce sont des questions que je voudrais poser au ministre.

M. Peters: Je voudrais ajouter quelques mots à ce sujet, car je ne suis probablement guère plus renseigné que la population canadienne. On semble se demander (et j'espère que le ministre pourra nous fournir les explications voulues) quelle est la somme nécessaire, pourquoi il a fallu tenir cette séance spéciale ce soir et si le gouvernement est disposé à présenter une loi de subsides pour un montant d'un dollar que nous adopterions ce soir, afin de regarnir la caisse.

L'hon. M. Pickersgill: C'est ridicule!

M. Peters: C'est ridicule d'être ici, sans savoir si c'est nécessaire. Ce n'était pas